

# ***Compte administratif 2015 de la Nouvelle-Calédonie***

**\***

**\* \***

## ***ANALYSE FINANCIERE***



## AVANT-PROPOS

Afin d'assurer une lisibilité optimale, les retraitements effectués dans le cadre de cette analyse consistent à extraire du budget principal les éléments afférant au budget propre de la Nouvelle-Calédonie.

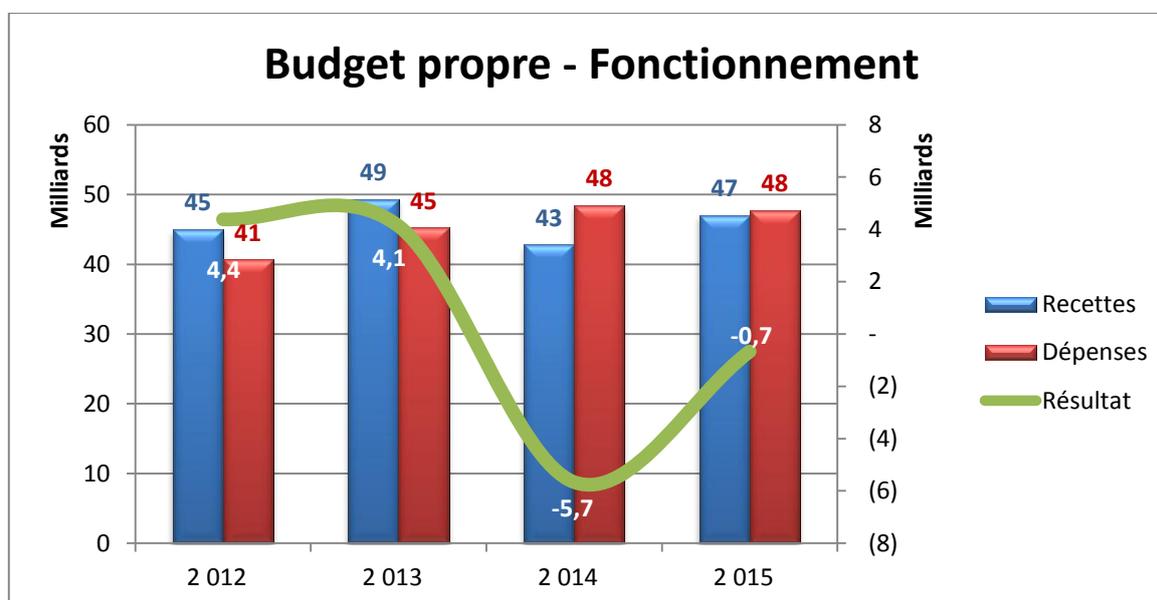
L'analyse financière, effectuée rétrospectivement sur la période 2012 à 2015, met en exergue les éléments suivants :

- **Résultats budgétaires de l'exercice 2015**

Le résultat de l'exercice 2015 du budget principal peut être présenté comme suit pour avoir une vision retraitée des deux « sections » de ce budget, sections qui donneront l'an prochain lieu à deux résultats clairement distincts :

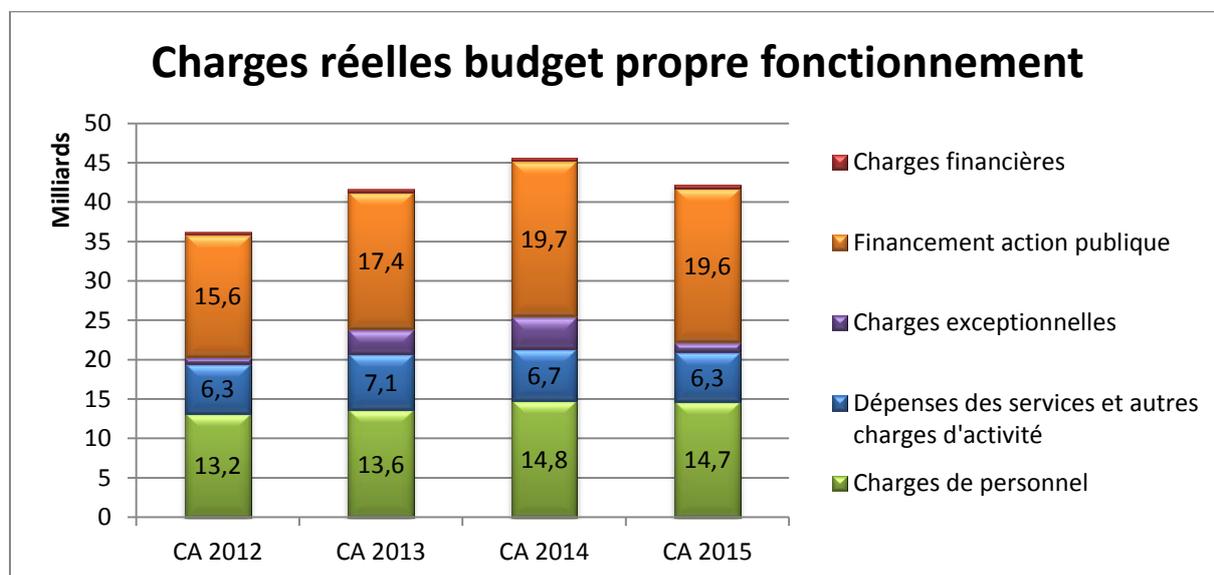
<b>Résultat de l'exercice 2015 du budget répartition</b>	-	<b>324 026 383</b>
<b>Résultat de l'exercice 2015 du budget propre</b>	-	<b>1 093 330 617</b>
<i>dont fonctionnement</i>	-	665 688 640
<i>dont investissement</i>	-	427 641 977
<b>Résultat cumulé de clôture du budget principal</b>		<b>17 688 678 237</b>

Après avoir enregistré un déficit conséquent de 5 663 MF en 2014, le résultat de fonctionnement de la section propre rejoint pratiquement l'équilibre à – 666 MF.



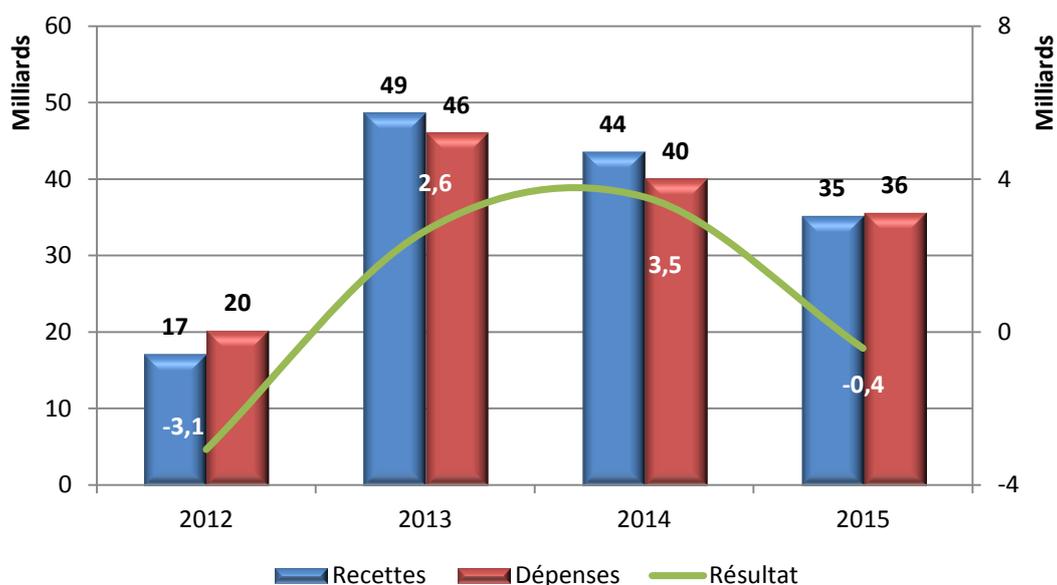
En réel, les dépenses propres de fonctionnement s'établissent à 42 075 MF en baisse nette de 3 269 F par rapport à 2014. Cette évolution s'explique en premier lieu par une baisse de 70 % des charges exceptionnelles qui ont pu être diminuées grâce aux mesures prises, notamment via le budget de reversement, en faveur des comptes de la santé (-2 800 MF de subvention à l'ASSNC en 2014 non renouvelés en 2015). Mais les efforts réalisés sur les dépenses des services et autres

charges diverses d'activité n'ont pas été vaines et ont joué un rôle majeurs dans la préservation des équilibres. Le graphique ci-après montre l'évolution du budget propre de fonctionnement par type de dépense.



Après deux fortes années, liées à la montée en puissance du chantier du Médipôle, les investissements redescendent sous la barre des 40 000 MF mais restent à des niveaux très supérieurs à 2012. Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 427,6 MF ce qui s'explique par les décalages techniques entre les avances faites par la Nouvelle-Calédonie à la SECAL pour le Médipôle et les remboursements du CHT et de l'ASSNC.

### Budget propre - investissement



- **Un taux d'autofinancement en voie de redressement**

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF) mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenus ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels).

A cet effet, elle assure en premier lieu la couverture du remboursement des emprunts en capital ainsi que des dépenses de fonctionnement non récurrentes. Devenue « épargne nette », elle est consacrée au financement des opérations d'investissement.

Le taux d'autofinancement (rapport entre les recettes réelles et l'épargne brute) doit en principe être supérieur à 15 % pour une grosse collectivité.

Passant de 17 % à 2 % entre 2012 et 2014, le ratio d'autofinancement de la Nouvelle-Calédonie s'est nettement dégradé, ne pouvant même plus assurer le remboursement des emprunts en capital et par conséquent participer au financement de l'investissement.

Cette dégradation s'explique par le « décrochage » entre dépenses réelles et recettes réelles de fonctionnement. Sur la période considérée, les dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles) passent ainsi de 35 059 MF à 41 105 MF, soit + 6 046 MF (+17,2 %). En prenant en compte les charges non récurrentes, la progression s'établit à 9 236 MF (+ 25,9 %).

Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement restent plutôt stable avec une part de l'assiette de répartition dédiée au budget propre de la Nouvelle-Calédonie qui s'établit à près de 32 500 MF (hormis en 2013 du fait du réajustement de 2012).

L'exercice 2015 marque néanmoins un point d'arrêt à la dégradation du ratio d'autofinancement en repassant de 2 % à 6 %. L'épargne dégagée reste encore en deçà du référentiel de 15 % mais permet de nouveau de couvrir le remboursement des emprunts en capital et participe dans une moindre mesure au financement de la section d'investissement.

Cette évolution positive est la résultante d'une réduction de près 8 % des dépenses réelles de fonctionnement (charges exceptionnelles comprises) et de la progression de 3,3 % des recettes réelles de fonctionnement. La part de l'assiette de répartition de la Nouvelle-Calédonie progresse de 1,8 % grâce au remboursement du trop-perçu des dotations versé aux provinces sur l'exercice 2013 (soit 518,914 MF).

- **Un effort d'équipement poussé à la limite et financé essentiellement par l'emprunt**

Du fait de la construction du Médipôle de Koutio, le volume d'investissement de la Nouvelle-Calédonie s'est considérablement élevé à compter de l'exercice 2013 pour atteindre près de 23 000 MF. Il en résulte pour la collectivité un ratio d'équipement (rapport entre les dépenses d'équipement et les recettes réelles de fonctionnement) poussé à la limite du seuil recommandé, soit 50 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'importance de ce volume d'investissement reste néanmoins à nuancer, le plan de financement du Médipôle ayant assuré un financement quasi-intégral des dépenses qui se sont élevées annuellement à près de 12 000 MF sur la période 2013/2015.

A l'inverse, les dépenses d'investissement propres de la Nouvelle-Calédonie, soit près de 11 000 MF en moyenne annuelle depuis 2013, ne bénéficient d'aucun financement particulier. La Nouvelle-Calédonie ne dispose pas de recette d'investissement propre significative et le financement de son programme d'investissement propre ne s'effectue que par l'épargne dégagée de la section de fonctionnement et/ou l'emprunt.

En 2013 et 2014, on relève que les ressources d'emprunt et d'épargne dégagées sont largement en deçà du besoin de financement d'investissement propre, avec une insuffisance de 5 870 MF en 2013 et de 8 734 MF en 2014. Le fonds de roulement de la collectivité a finalement joué le rôle de variable d'ajustement avec l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement en investissement.

En 2015, le montant d'emprunt a été porté à 8 073 MF. Ajouté à une épargne nette redevenue légèrement positive, il a permis de financer la quasi intégralité du besoin d'investissement propre.

- **Un niveau d'endettement en rapide progression**

Le recours massif à l'emprunt pour financer la section d'investissement induit une évolution très rapide de l'encours de dette et donc du niveau d'endettement de la collectivité.

De 2012 à 2015, l'encours de dette a quasiment doublé passant de 15 052 MF à 27 515 MF générant un taux d'endettement (rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement) de 64 % en 2015 (contre 36 % en 2012).

Dans l'hypothèse d'une poursuite de cette politique d'endettement, le seuil limite de 90 % recommandé pour les grosses collectivités devrait être rapidement atteint et même dépassé.

La Nouvelle-Calédonie se retrouve ainsi dans la situation où la faible épargne dégagée du fonctionnement l'incite à recourir à l'emprunt pour maintenir un niveau élevé d'investissement. Cette situation ne peut être envisagée durablement sans faire courir à la collectivité un risque réel d'insolvabilité.

Par conséquent, la poursuite d'une politique volontariste d'investissement nécessitera inévitablement le renforcement des gains issus de la section de fonctionnement permettant de diminuer la part de l'emprunt dans le financement de la section d'investissement et son risque d'insolvabilité.

# CHAINE DE L'EPARGNE RETROSPECTIVE LA NOUVELLE-CALEDONIE

en KF.CFP

		2012	2013	2014	2015	% structure 2015	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015
	Recettes fiscales (c/ 73)	673 334	731 017	663 774	766 888	1,8%	8,6%	-9,2%	15,5%
	Dotations et participations (c/ 74)	6 737 725	6 884 341	6 484 618	7 151 187	16,6%	2,2%	-5,8%	10,3%
	Recettes d'exploitation (c/ 70)	1 668 491	1 840 823	1 930 823	1 993 091	4,6%	10,3%	4,9%	3,2%
	Autres recettes (c/ 71, 75, 791, 013)	225 851	134 023	162 608	156 022	0,4%	-40,7%	21,3%	-4,1%
	Part NC de l'assiette de dotations	32 525 997	35 201 850	32 447 661	33 035 207	76,6%	8,2%	-7,8%	1,8%
<b>A</b>	<b>Recettes réelles de fonctionnement propres</b>	<b>41 831 399</b>	<b>44 792 054</b>	<b>41 689 485</b>	<b>43 102 395</b>		<b>7,1%</b>	<b>-6,9%</b>	<b>3,4%</b>
	Dépenses de personnel (c/ 012)	13 154 687	13 594 437	14 719 395	14 653 752	36,1%	3,3%	8,3%	-0,4%
	Achat et charges externes (c/ 011)	8 506 433	9 078 364	8 282 465	7 717 894	19,0%	6,7%	-8,8%	-6,8%
	Participations et subventions (c/ 65)	13 691 246	15 686 932	18 169 072	18 251 098	44,9%	14,6%	15,8%	0,5%
<b>B</b>	<b>Dépenses réelles de fonctionnement propres (hors frais financiers)</b>	<b>35 352 366</b>	<b>38 359 732</b>	<b>41 170 932</b>	<b>40 622 744</b>		<b>8,5%</b>	<b>7,3%</b>	<b>-1,3%</b>
<b>EG = A - B</b>	<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>6 479 033</b>	<b>6 432 322</b>	<b>518 553</b>	<b>2 479 652</b>		<b>-0,7%</b>	<b>-91,9%</b>	<b>378,2%</b>
C	Produits financiers (c/ 76)	582 066	527 573	519 153	460 782		-9,4%	-1,6%	-11,2%
D	- Frais financiers (c/ 66)	276 075	348 923	366 968	423 435		26,4%	5,2%	15,4%
<b>EB = EG+C-D</b>	<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>6 785 024</b>	<b>6 610 972</b>	<b>670 739</b>	<b>2 516 999</b>		<b>-2,6%</b>	<b>-89,9%</b>	<b>275,3%</b>
E	+ Produits exceptionnels (c/ 77)	367 246	337 968	269 828	309 366		-8,0%	-20,2%	14,7%
F	- Charges exceptionnelles (c/ 67)	679 391	2 894 504	3 806 753	1 028 876		326,0%	31,5%	-73,0%
G	- Remboursement de la dette en capital	897 562	1 111 948	1 085 373	1 300 222		23,9%	-2,4%	19,8%
<b>EN = EBC-D+E-F-G</b>	<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>5 575 317</b>	<b>2 942 488</b>	<b>-3 951 559</b>	<b>497 266</b>		<b>-47,2%</b>	<b>-234,3%</b>	<b>-112,6%</b>
H	Recettes propres d'investissement <i>Dont Médipôle de Koutio</i>	6 235 347 6 040 373	12 602 357 11 482 384	11 458 531 11 430 848	13 383 291 13 285 149		102,1%	-9,1%	16,8%
I	Dépenses d'investissement (hors dette) <i>Dont dépenses d'équipement</i> <i>Dont Médipôle de Koutio</i>	15 251 952 11 679 310 6 113 652	23 250 809 18 140 306 11 831 388	22 765 660 20 859 608 12 305 291	22 983 499 20 907 675 12 905 390		52,4%	-2,1%	1,0%
J	Emprunt(s)	4 167 778	2 230 549	5 575 252	8 073 536		-46,5%	149,9%	44,8%
K	Opérations mixtes et ordre recettes	9 016 065	37 584 927	26 888 666	16 955 451				
L	Opérations mixtes et ordre dépenses	8 433 911	25 339 841	19 337 157	17 019 376				
M	Affectation du résultat de fonctionnement en investissement		9 206 448	7 513 505					
<b>VFRP = EN+H-I+J+K-L-M</b>	<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT PROPRE SUR L'EXERCICE</b>	<b>1 308 644</b>	<b>-2 436 777</b>	<b>-9 645 432</b>	<b>-1 093 331</b>		<b>-286,2%</b>	<b>295,8%</b>	<b>-88,7%</b>
	<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT GLOBAL SUR L'EXERCICE</b>	<b>8 598 955</b>	<b>-12 777 612</b>	<b>-830 042</b>	<b>-1 417 357</b>				
<b>VFR = EN+H-I+J</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT DU BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>32 713 689</b>	<b>19 936 077</b>	<b>19 106 035</b>	<b>17 688 678</b>				
	Encours de dette de fin d'exercice	15 052 492	16 171 093	20 660 972	27 515 149				
	<b>Ratios financiers</b>					<b>Références</b>			
	Taux d'épargne (EB/RRF)	16%	15%	2%	6%	> 15%			
	Dépenses de personnel/RRF	31%	30%	35%	34%	< 36%			
	Niveau d'endettement (encours dette/RRF)	36%	36%	50%	64%	< 90%			
	Capacité de désendettement ou solvabilité (dette/EB) en années	2,2	2,4	30,8	10,9	7 années			
	Effort d'équipement (dépenses d'équipement/RRF)	28%	40%	50%	49%	30 à 50%			
	FR au 31/12 en jours de dépenses totales	228	110	101	97	30 à 60 jrs			

